

Déclaration de la République de Saint Marin

**à l'occasion de la 56ème série de réunions des Assemblées des États membres de
l'OMPI**

Genève, 3 – 11 octobre 2016

(Madame la Présidente)/Monsieur le Président

Monsieur le Directeur Général

Excellences, Mesdames et Messieurs

La délégation de Saint Marin désire exprimer sa satisfaction à Monsieur Francois Gurry pour les progrès obtenus dans l'activité de coopération internationale en faveur des offices de la propriété intellectuelle des Etats membre de l'OMPI.

Nous nous réjouissons aussi pour les bons résultats atteints par cette Organisation et pour l'excellent travail fourni par son personnel à tous les niveaux dans l'exécution de leurs tâches.

En particulier, je désire mentionner ici le programme de soutien à la modernisation de l'Office des Brevets et Marques de la République de Saint Marin, au moyen duquel nous avons bénéficié de l'aide fournie par l'OMPI pour l'installation du logiciel de gestion IPAS, maintenant pleinement fonctionnel. Certainement, nous nous réjouissons des programmes d'enrichissement ultérieur des fonctions de IPAS qui permettra d'encore mieux rationaliser le travail du personnel de notre Office de la propriété industrielle.

Je profite de cette occasion pour présenter, à nouveau, au Directeur Général les remerciements de mon Gouvernement pour le soutien continu offert par le personnel de l'OMPI dans la manutention de ce logiciel.

D'un autre côté, grâce à la collaboration internationale de l'OMPI nous pouvons mettre en œuvre des actions de sensibilisation à la propriété intellectuelle parmi nos PME. Nous nous félicitons pour l'organisation dans notre pays, conformément aux souhaits que j'avais exprimé ici même, d'une conférence qui se tiendra dans quelques semaines adressée aux représentants de nos PME.

Malgré un léger retard nous sommes engagés à porter à bon terme l'adhésion au

CHECK AGAINST DELIVERY

ystème de La Haye et à conclure le parcours de modernisation de notre loi sur le droit d'auteur qui maintenant ne satisfait plus aux besoins d'une société moderne, dont l'économie est basée sur les moyens de diffusion de l'information au niveau global, et qui est un outil de travail fondamental pour un pays comme le notre, qui se trouve dans une position presque unique en rapport avec les pays voisins.

Nous nous félicitons des progrès atteints dans la préparation de la conférence diplomatique pour la signature du traité sur le droit des dessins et modèles (DLT). Celui des dessins et modèles est un domaine qui intéresse particulièrement nos entreprises et nous regardons avec beaucoup d'intérêt les développements législatifs qui portent à faciliter l'obtention de la protection dans le plus grand nombre de pays.

(Madame la Présidente)/Monsieur le Président, Monsieur le Directeur Général notre délégation souhaite un plein succès aux travaux de ces Assemblées.

Je vous remercie pour votre attention.